



COMMUNIQUÉ

Fonds d'appui au rayonnement des régions - La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean choisit de soutenir le suivi du Sommet économique régional et le développement des communautés

SAGUENAY, QC, le 10 octobre 2017 /CNW Telbec/ - Le comité régional de sélection du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sous la présidence du préfet de la MRC Le Fjord-du-Saguenay, M. Gérald Savard, est heureux de lancer officiellement le premier appel de projets dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Les promoteurs peuvent déposer dès maintenant et jusqu'au 24 novembre à 16 h 30 leur demande à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en remplissant le formulaire de demande disponible au <http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/>

« Ce nouveau fonds permettra aux élus régionaux, via le comité de sélection, de financer des projets qu'ils considèrent porteurs pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et qui engendreront des retombées significatives pour le milieu. La réalisation de tels projets aura des impacts positifs pour la vitalité économique et le développement des communautés de la région", souligne M. Gérald Savard.

Ce dévoilement fait suite à l'octroi par le gouvernement du Québec d'une somme de 1 639 917 \$ pour l'année financière 2017-2018. Cette enveloppe sera progressivement bonifiée pour atteindre 5 466 389 \$ en 2021-2022, ce qui signifie que près de 17 millions de dollars seront investis sur 5 ans pour soutenir le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Rappelons que pour être admissibles au FARR, les projets doivent avoir un rayonnement régional et s'inscrire à l'intérieur des priorités de développement retenues dans le cadre de l'exercice du Sommet économique régional (l'agriculture et l'agroalimentaire, les Premières Nations, l'aluminium, les mines et métaux, la fourrure nordique, l'entrepreneuriat, les transports, la forêt, le tourisme et le numérique) et le développement des communautés.

Un projet à rayonnement régional doit impliquer plus d'un territoire de MRC et/ou la Première Nation de Mashteuiatsh.

Le comité régional de sélection est composé de 6 membres, soit :

- le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy;
- le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- le préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- un élu désigné de la Ville de Saguenay;
- un élu désigné du Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

L'adjoint parlementaire du premier ministre pour la région et député de Dubuc, M. Serge Simard, participe également aux travaux du comité régional de sélection.

Faits saillants :

- Le FARR s'inscrit dans la foulée de la loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, adoptée le 16 juin 2017.
- Le FARR vise toutes les régions du Québec, à l'exception des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal pour lesquelles d'autres fonds sont prévus. Il sera administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- Dans chacune des régions administratives, les MRC et le ministre responsable de la région, avec le soutien de la conférence administrative régionale, ont été appelés à convenir d'une démarche de réflexion et de concertation. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'exercice du Sommet économique régional constitue cette démarche de réflexion.
- Les projets seront choisis et priorisés par un comité régional de sélection en fonction de critères tels que la cohérence avec les priorités régionales, l'ampleur du rayonnement régional et de l'importance des retombées.

Liens connexes :

Les priorités de développement se retrouvent à l'adresse suivante :

<http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/>.

Fonds d'appui au rayonnement des régions :

<http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/>

Source :

Gérald Savard

Préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay et président du comité de sélection

Tél. : 418 817-1539

prefet@mrc-fjord.qc.ca